

NOTICE DE SECURITE

(Pièce complémentaire PC 39 - PC 40)
27 juin 2019

CONTENU DE LA NOTICE

OBJET DU PRÉSENT RAPPORT	2
CLASSEMENT ET EFFECTIFS.....	2
DESSERTE ET IMPLANTATION.....	2
ISOLEMENT.....	2
CONSTRUCTION.....	3
COUVERTURE.....	3
FAÇADES.....	3
RÉSISTANCE AU FEU DES STRUCTURES ET PLANCHERS	3
CLOISONNEMENT.....	3
LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS	3
DÉGAGEMENTS.....	3
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS.....	4
DÉSENFUMAGE	4
CHAUFFAGE – VENTILATION – GAZ - CUISINE.....	4
ÉLECTRICITÉ	4
ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ.....	5
MOYENS DE SECOURS À PRÉVOIR.....	5

OBJET DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent document concerne le projet de réhabilitation du Musée d'Art Contemporain [mac] Dans le cadre des Études Climatologiques, travaux d'urgence, avec requalification du hall d'entrée.

Il s'agit d'un bâtiment de 2 niveaux, (RDC, R+1), bâtiment comprenant une réhabilitation et une reconstruction à neuf, avec les locaux suivants :

- Au niveau Rez-de-chaussée :

Des locaux d'accueil du public (hall, attente, et exposition de sculptures grands formats), les salles d'expositions du musée, un restaurant, un logement de fonction (hors périmètre d'intervention).

- Au niveau R+1 :

Une bibliothèque, un auditorium, l'administration du musée,

- Au niveau R+2 :

Une terrasse qui est un prolongement du restaurant pour les vernissages d'expositions en petit comité.

Le plancher accessible le plus haut de l'établissement est à 7,99 m de haut.

EFFECTIFS ET CLASSEMENT

Les effectifs du bâtiment ont été défini suivant déclaration du maître d'ouvrage et analyse des plans, comme suit (effectif maximum musée sur déclaration MO) :

Exposition musée : Type Y	RDC : 550 personnes (déclaration MO)
Restaurant : Type N	RDC : 65 personnes (1 / m2)
Bureaux Administration : Type W	R+1 : 10 personnes (déclaration MO)
Bibliothèque : Type S	R+1 : 79 personnes (1 / m2)
Auditorium : Type L	R+1 : 173 personnes (places n° + 4 PMR)
Restaurant (Terrasse) : Type N (restauration debout – surface réelle utilisable : 195 m2 (déduction emprise arbre, scène, bar et circulations)). Ce qui fait un total de 390 personnes public (2 personnes / m2 en restauration debout) + 10 personnels soit 400 personnes. <u>(Effectifs non cumulables). Le public est soit au vernissage en terrasse, soit au musée</u>	R+2 : 400 personnes

TOTAL établissement : 877 personnes > ERP 2e catégorie de type Y-N-W-S-L

DESSERTE ET IMPLANTATION

La réglementation n'impose pas une façade accessible par une voie échelle de 8 mètres.

(plancher le plus haut est de 3,10 m pour la bibliothèque et de 3,46 m l'amphithéâtre)
(plancher le plus haut 7,99 m pour la terrasse restaurant (événements ponctuels))

ISOLEMENT

CF 1 h 00

CONSTRUCTION

Le bâtiment existant est constitué d'une système poteau-poutre en béton armé et plancher hourdis avec des préfabriqué béton en façades.

Les volumes d'extensions seront réalisés en structure métallique stable au feu ½ h.

COUVERTURE

Le bâtiment existant est couvert par une toiture terrasse non accessible.

Le bâtiment réhabilité sera couvert par une toiture terrasse étanchée partiellement végétalisée.

Les volumes d'extensions seront des toitures métalliques en pente.

FAÇADES

Les façades existantes qui sont constituées de béton armé, sont conservées à l'identique.

Les façades bâtiment neuf sont structure métallique habillée avec des panneaux stables au feu 1/2 h

RÉSISTANCE AU FEU DES STRUCTURES ET PLANCHERS

La structure sera Stable au Feu 1/2 H.

Les planchers seront CF ½ h

Vitrages entre bibliothèque et hall d'exposition : CF ½ h

CLOISONNEMENT

Les cloisons séparatives auront le classement suivant :

Entre locaux et dégagements accessibles au public : CF 1/2 h

LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS

Tous les locaux techniques (sauf ceux traités plus loin), et tous les locaux de stockage, sont considérés comme locaux à risque moyen par le présent document.

Ils seront traités par parois enveloppe CF 1H avec portes intérieures CF 1/2 H + ferme porte.

La CTA est évoquée dans le paragraphe dédié au chauffage.

La chaufferie est au gaz.

DÉGAGEMENTS

L'effectif total est de 614 personnes. Il se décompose de la manière suivante :

- Terrasse R+2 : 400 personnes > effectif non cumulable (évènements)
- R+1 : 211 personnes > en cumulé : 211 personnes
- RDC : 615 personnes > en cumulé : 826 personnes

Nombre de dégagements par niveaux :

R+2 :

Extérieur :

2 escaliers extérieurs totalisant 5 UP

1 escalier 3 UP

1 escalier 2 UP

R+1 :

Intérieur :

1 escalier 2 UP (non enclouonné)

1 escalier 1 UP (administration)

1 escalier 2 UP (Auditorium direct extérieur)

Extérieur :

2 sorties totalisant 6 UP

RDC :

Intérieur :

RDC exposition :

4 sorties totalisant 6 UP

RDC hall :

3 sorties totalisant 5 UP

Le projet est donc conforme à tous les étages.

L'escalier principal intérieur n'est pas pris en compte dans les dégagements réglementaires.

Des sorties de secours en nombre suffisant permettent d'évacuer le RDC

(4 sorties totalisant 6 UP).

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

On respecte les degrés suivants de réaction au feu :

- M1 en plafonds et murs,
- M3 en sols.

Les meubles fixes sont M3

Les fumidômes sont M2, le reste T 30 ind 1 (art co17§2)

Les façades sans C+D seront M2

DÉSENFUMAGE

La salle de musée et le hall seront désenfumés par des fumidômes situés en toiture pour le musée, et en façade pour le hall en nombre et surface suffisants.

CHAUFFAGE - VENTILATION - GAZ - CUISINE

Le chauffage rafraîchissement se fait par PAC et VMC double flux.

La ventilation des locaux en Rez-de-chaussée sera réalisée par une VMC double flux (moteur de catégorie 4 alimenté directement depuis le TGBT et sélectivement protégé, conduits acier).

Chaufferie : GAZ.

Restaurant : Hotte aspirante suivant normes en vigueur

ÉLECTRICITÉ

Les installations électriques seront partout conformes à la législation opposable.

SSI : Catégorie A de type 1

Détection incendie : Oui

Éclairage de sécurité : Éclairage d'ambiance et de direction.

Rallumage automatique auditorium avec coupure de sonorisation pendant la phase d'évacuation.

Les portes de sorties verrouillées électro magnétiquement pour la sécurité intrusion seront décondamnées automatiquement en cas d'incendie (asservissement sur SSI).

ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

Un éclairage de sécurité par blocs autonomes (fonction balisage) sera prévu.

MOYENS DE SECOURS À PRÉVOIR

Extérieurs :	Voir les Marins Pompiers de Marseille.
Détection, RIA :	Oui
Extincteurs :	Oui (6l EP / 200 m2, CO2 près des tableaux électriques)
SSI :	SSI de catégorie A
Alarme :	Alarme type 1
Déclencheurs manuels :	En lien avec la SSI
BAES :	Éclairage de sécurité d'ambiance et de direction.
Plans d'évacuation :	Les plans seront répartis à tous les étages près des escaliers de secours et espaces d'attentes du public.
Alerte :	Oui (téléphone urbain ligne fixe)
Consignes, plans :	Oui, plan schématique d'évacuation situé à l'entrée et à tous les niveaux.
Registre de sécurité :	Oui

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE DESENFUMAGE, LE SSI, LE RIA

1 - DESENFUMAGE - SSI

Le cahier des charges SSI phase conception ci-joint (version 1 du 15-04-2019) décrit en détail le système de sécurité incendie, le principe de désenfumage naturel avec deux cantons, la détection, les RIA existants.

1-1 Le désenfumage naturel de la salle d'exposition du musée (file A-Q – 6-15) est conforme à l'IT 246, locaux de classe 1, et comprend :

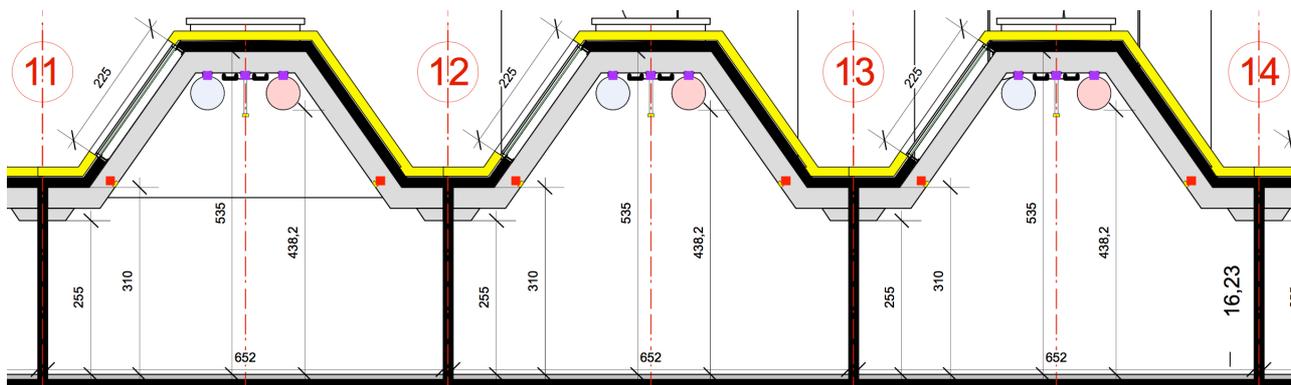
Hauteur de référence : 5,35 m

Hauteur libre : 310 m (> à la moitié de hauteur de référence)

Hauteur Moyenne : 4,20 m

Épaisseur de la fumée : 2,25 m (> à 25 % de hauteur de référence)

Implantation des évacuations : 2 à 3 par alvéoles, tous les 6 m



ZF 02 : Surface cantonnement : **1045 m²**

11 châssis de désenfumage de 1,00 m² en toiture (surface prise en compte : **0,7 m²**), soit un total de **7,7 m²**. Surface minimum requise : 1/200 de 1045 m², soit : **5,25 m²**

Calcul du taux suivant annexe IT 246 : 0,11 %, soit : **1,14 m²**

Surface retenu : **5,25 m²** – Surface projet : **7,7 m²** => **conforme**

ZF 03 : Surface cantonnement : **1560 m²**

14 châssis de désenfumage de 1,00 m² en toiture (surface prise en compte : **0,7 m²**), soit un total de **9,8 m²**. Surface minimum requise : 1/200 de 1560 m², soit : **7,80 m²**

Calcul du taux suivant annexe IT 246 : 0,11 %, soit : **1,76 m²**

Surface retenu : **7,80 m²** – Surface projet : **9,8 m²** => **conforme**

L'ensemble des commandes est piloté par la centrale SSI, avec ouverture des DENFC et coupure automatique de la ventilation de confort. (Voir détail page 16 cahier des charges SSI).

Amenées d'air naturel : Par les portes donnant sur l'extérieur.

1-2 Le désenfumage naturel du hall d'entrée du musée (file D'-F' – 1'-5') totalisant 185 m² est conforme à l'IT 246. NOTA : Il est inclus à la Zone ZF 03

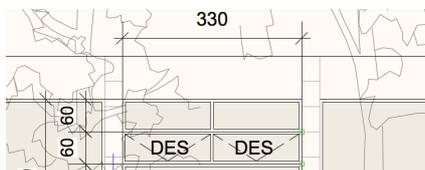
Il comprend 2 châssis de désenfumage verticaux de :

$L \times H \times 0,5 = 0,99 \text{ m}^2$, soit un total pour les deux ouvrants : **2,00 m²**.

La surface du hall est de 185 m², soit avec $1=200$ e surface

= > surface minimum de désenfumage requise : **0,92 m²**

Surface prévue : **2,00 m²** => **conforme**



En conformité avec l'article CO 7, les baies sont implantées à plus de 4,00 m des bâtiments tiers.

Les commandes de désenfumages sont asservies depuis le local SSI, avec la ZF 03.

Amenées d'air naturel : Par les portes automatiques (ouverture simple par déclencheur manuel d'ouverture (boitier vert)).

Les ouvrants de désenfumage seront conformes à la norme NF S 61-937.

Le désenfumage naturel des archives (file C-F – 1-6) est conforme à l'IT 246.

NOTA : Il est Zone ZF 01 : totalisant 322 m²

Il comprend 1 châssis de désenfumage de : **3,00 m²**.

La surface du cantonnement est de **322 m²**, soit avec $1=200$ e surface

= > surface minimum de désenfumage requise : **1,61 m²**

Surface prévue : **2,00 m² = > conforme**

(Voir détail page 16 cahier des charges SSI).

Le désenfumage de la salle de projection (file D-K – 21-24) est conforme à l'IT 246.

NOTA : Il est Zone ZF 04 : totalisant 157 m²

Il comprend des volets hauts et bas existants. Il a fait l'objet de vérification régulière de contrôle triennal et de commission communale de sécurité. Et reste inchangé.

La détection automatique d'incendie de la salle est refaite à neuf.

(Voir détail page 16 cahier des charges SSI).

2 – LE SSI

L'installation SSI et la détection sont refaits à neuf. (Voir détail cahier des charges SSI).

3 - RIA

Les 5 RIA existants sont conservés.

Ils ont fait l'objet de vérification régulière de contrôle triennal et de commission communale de sécurité. (Voir plan de repérage RIA conservé et cantonnement joints en annexe).

B.A.M.
Bureau Architecture Méditerranée
14-18 rue de la Guirande
13002 MARSEILLE - FRANCE
Tél (+33) 4 91 91 61 70 - Fax (+33) 4 91 91 49 73